



# **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne Franche-Comté  
Service régional de la formation et du développement

## **PROJET RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

**2017-2021**

**Déclinaison pour les MFREO**



**FEDERATION REGIONALE  
Des Maisons Familiales Rurales et Centre  
De Bourgogne-Franche-Comté**

**Contribution des Maisons Familiales Rurales de  
Bourgogne - Franche-Comté  
au PREA-BFC**

**Septembre 2017**

arc tertiaire des Grands Crus – 60G av du 14 Juillet – 21300 CHENOVE

Tel : 03.80.54.04.64 – Fax : 03.80.54.04.65 – mail : fr.bfc@mfr.asso.fr

**RÉUSSIR**  
*autrement*

# SOMMAIRE

## Contextualisation MFR BFC :

Introduction.....3

## Déclinaison du PREA MFR BFC

Axe 1 : Adapter l'offre de formation.....5

Axe 2 : Développer les partenariats.....6

Axe 3 : Développer une politique éducative .....7

Axe 4 : Conforter les établissements dans leurs territoires.....7

Conclusion.....8

Fiches actions.....9 et suivantes

La mise en place du PREA permet au réseau MFR de Bourgogne – Franche-Comté (MFR BFC) de produire quelques réflexions, d'ordre général, proposées ci-dessous.

Ces propositions ont été validées en Conseil d'Administration de la Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté du 23 mai 2017.

Elles viennent en complément du travail réalisé par les MFR de BFC sur les engagements institutionnels et s'inscrivent en cohérence avec les statuts de la Fédération Régionale des MFR de BFC.

## **Le PREA : « un objectif de développement ambitieux auquel les MFR adhèrent »**

Le PREA souhaité par le réseau des MFR de BFC doit être un projet qui porte une véritable ambition de développement de l'enseignement agricole aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Cet enseignement remarqué par ses spécificités et ses originalités est souvent observé en raison de ses performances et ses capacités d'innovation. S'il doit tenir compte de l'ensemble du dispositif de formation, dans lequel il intervient en complémentarité (formations, publics, territoires), il ne doit pas se contenter d'ajustements sur le dispositif de l'Education Nationale. Parfois considéré pour sa qualification « technique », parfois sollicité pour la remédiations d'un public qui ne peut plus progresser dans le système général, le dispositif de l'enseignement agricole occupe souvent un positionnement géographique permettant d'irriguer des territoires pour lesquels il joue un véritable rôle de développement.

## **Contexte des MFR Bourgogne Franche Comté :**

### **L'Identité des MFR :**

Les orientations politiques et l'évolution du cadre législatif représentent une réalité dont il faut tenir compte : Renovation de la Voie Professionnelle, loi sur la Formation Professionnelle et sur l'Orientation, les politiques publiques nationales et Européennes (sécurité des biens et des personnes, sécurité alimentaire, plan éco-phyto, Enseigner à Produire Autrement, le développement durable, ...), le développement de l'Apprentissage... Dans ce contexte mouvant, les responsables des MFR s'engagent collectivement dans une réflexion de réseau. Le projet du mouvement réaffirmé en 2015 et annexé au présent PREA, donne la ligne conductrice des MFR.

« ...

*Le mouvement des MFR est un acteur engagé de la société civile qui agit depuis son origine pour l'éducation et la formation en France et dans le monde.*

*Ancré dans les territoires, il remplit des missions au service de l'intérêt général, avec le soutien des pouvoirs publics, dans le respect de ses spécificités.*

*Les MFR témoignent de la reconnaissance du pouvoir d'agir des familles dans le champ de l'éducation.*

*Associations ouvertes, agissant comme des communautés collaboratives, elles sont des espaces de coopération et de projet dans leur environnement immédiat.*

*Elles privilégient une approche globale de l'éducation visant au développement de la personne dans toutes ses dimensions (personnelle, professionnelle, citoyenne...).*

*Par leur conception de la formation et l'accompagnement des jeunes et des adultes, les MFR s'inscrivent dans une logique d'éducation et de formation tout au long de la vie.*

*Leur pratique de l'alternance prend corps grâce à une pédagogie de l'expérience et de la rencontre et sur la mobilisation de tous les acteurs présents dans le milieu socioprofessionnel et à la MFR.*

*Espaces de ressources, d'innovations et pépinières d'initiatives, les MFR sont des pôles de progrès économique, social et humain qui contribuent à un développement équilibré des territoires en France et au-delà de nos frontières.*

Les MFR de BFC, en prolongement de l'Union Nationale des MFR, réaffirment donc ici le cadre de leur action :

- « **la vie associative** » : elle reste une référence centrale des MFR qui inscrivent leurs actions dans une logique de liens associés entre parents, maîtres de stage ou d'apprentissage et l'équipe éducative. De ce principe, les MFR cultivent leur principale originalité qui concourt au décroisement social et valorise un véritable espace de démocratie.

- « **l'économie sociale** » : c'est un moyen d'inscrire l'homme au cœur de l'économie. Les MFR cherchent à promouvoir une économie équitable entre partenaires d'un même milieu, avec un développement équilibré des territoires. Elles se présentent comme un véritable partenaire du développement global des territoires.

- « **L'éducation populaire** » : donner à chacun la chance de se former, d'acquérir des savoir-faire et devenir acteur de son milieu. Voilà résumées les ambitions éducatives des MFR. Les équipes éducatives transmettent le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le sens de la responsabilité et de l'initiative.

- « **L'alternance** » : en plus d'un découpage séquencé du temps, c'est une véritable pédagogie qui met les expériences en situations professionnelles au service des apprentissages que demandent toutes formations. Une réelle "pédagogie de la rencontre" : Les méthodes pédagogiques choisies et mises en œuvre par les MFR occasionnent des relations importantes avec les professionnels maîtres de stage ou d'apprentissage.

### Place des MFR en Bourgogne-Franche-Comté

Nées en Aquitaine (Lauzun – 1937 – Lot et Garonne) les Maisons Familiales Rurales sont intégrées au dispositif de formation de l'enseignement agricole. La spécificité de la pédagogie de l'alternance a été reconnue au travers de la loi de décembre 1984 portant sur l'enseignement agricole « le rythme approprié ». Cette loi donne également une mission d'utilité publique à chaque MFR signataire d'un contrat avec l'Etat. Les financements apportés par l'Etat sous forme de subventions couvrent en moyenne 50% à 60% du budget. Ceux-ci sont attribués de manière forfaitaire en fonction du nombre d'élèves contractualisés (quota). En Bourgogne Franche Comté, nous comptabilisons 27 associations signataires d'un contrat avec l'Etat. A la rentrée de septembre 2016, les MFR de BFC enregistrent plus de 3300 jeunes inscrits dans les formations initiales de la voie scolaire.

Les MFR interviennent sur d'autres dispositifs de formation : L'apprentissage et la formation continue. Aux 27 associations signataires d'un contrat, s'ajoutent 2 autres associations de formation, 3 Fédérations Territoriales et 1 Fédération Régionale.

Les MFR occupent une place dans le dispositif BFC au service des besoins des territoires dans les secteurs de l'orientation, de la production agricole et des services. Chaque secteur représente environ 1/3 des effectifs.

Les MFR affichent sans réserve leurs résultats. Dans une logique de promotion, elles accompagnent les projets des personnes qui trouvent parfois ici le dernier recours pour accomplir leur formation. Les résultats, s'ils se mesurent en taux de réussite aux examens, se situent dans la moyenne régionale. De plus, l'alternance, grâce au temps passé en entreprise, constitue un véritable gage d'insertion professionnelle.

## **Axe 1 : Adapter l'offre de formation**

Cet axe doit bien sûr être en lien étroit et en cohérence avec les objectifs stratégiques déclinés dans le CPRDFOP.

Le premier axe porte sur les éléments primordiaux de l'enseignement agricole que constituent les apprenants. Toute personne accompagnée par le dispositif de formation agricole en Bourgogne - Franche-Comté est porteuse d'un projet. Si, à certaines époques, une part importante de ces projets s'articulait autour de l'installation en agriculture, il en est autrement aujourd'hui. L'ambition de l'enseignement agricole doit consister à faire émerger, chez chaque apprenant, un projet qu'il doit progressivement apprendre à construire. Ce projet personnel doit être questionné dans un ensemble collectif et sociétal. Même s'il est de bon ton de vanter les mérites de l'individualisation et de la personnalisation des formations, ces orientations ne doivent pas conduire à un essor de l'individualisme. Les MFR considèrent ainsi l'importance **du référent groupe comme structurant des apprentissages d'un public** qui n'est pas encore adulte.

**Pour favoriser la montée en compétence qui, par définition se veut d'être individuelle, la gestion des CCF ne doit pas s'opposer à une organisation adaptée à des choix pédagogiques.**

Le développement de formations continues au sein des MFR doit permettre une plus grande professionnalisation des établissements. **La complémentarité entre la formation des adultes** (formation tout au long de la vie) et la formation initiale des jeunes s'avère **un enrichissement**. Les MFR encouragent le développement de la formation continue comme **une source « d'ouverture » des équipes pédagogiques** et le renforcement de **l'identité professionnelle des associations**.

Les MFR sont réparties sur le territoire régional davantage en fonction des initiatives associatives que par une géographie dirigée et pilotée par un centre nerveux. De ce fait on les trouve sur des territoires divers. Parfois géographiquement proches, parfois assez éloignées. Dans tous les cas de figure elles **s'organisent en réseau de complémentarités**. **Toutes portent une dynamique territoriale**, en réponse à des besoins de formations identifiés. Outils au service du territoire elles cherchent dans tous les cas à vivre en symbiose avec le milieu dans lequel elles sont installées. En plus d'une réponse à des besoins de formation les MFR contribuent à l'animation du milieu rural. Le PREA doit encourager le renforcement de cette logique **d'outils au service du développement durable** des milieux ruraux. Pour certaines MFR, l'éloignement des centres urbains est souvent contraignant. Les déplacements sont parfois onéreux pour certaines familles qui font le choix de l'alternance. Des efforts **d'aide aux équipements des établissements qui doivent être de qualité** (internat, ...), ainsi que **le soutien financier aux familles** doivent être apportés.

Les secteurs professionnels connaissent des évolutions rapides. Il paraît nécessaire de tenir compte des opportunités (ou des contraintes) pour adapter les formations.

Aussi, même s'il est important de mesurer les moyens budgétaires mis en œuvre dans l'enseignement agricole, les MFR souhaitent pouvoir **enregistrer des ouvertures de nouvelles formations**, sachant que **celles-ci ne génèrent pas obligatoirement de moyens supplémentaires**. Elles demandent que les spécificités de traitements budgétaires qui leur sont faites soient prises en considération. Nous rappelons que la mise en place de formations nouvelles dans les MFR n'est pas directement liée à des moyens supplémentaires. Nous pensons pour l'heure en particulier accompagner les établissements dans les projets d'ouvertures de formations type SIL, CS, Titres, ou encore BTS

Les MFR BFC développent des formations par apprentissage dans le cadre du CFA régional. Elles ont pour ambitions de développer de nouvelles formations et/ou d'organiser les parcours actuels en fonction des besoins repérés et des attentes des entreprises. A ce titre et pour exemple, la mise en œuvre des Bac Pro en 3 ans doit, à terme, permettre aux jeunes de changer de statut en cours de formation en passant (dans le cadre des mixages de publics) de la voix scolaire à l'apprentissage.

Afin de limiter les décrochages et les sorties sans qualification, les MFR ambitionnent de proposer des « années autrement » permettant de personnaliser les accompagnements afin de gagner en maturité et en compétences, de parfaire des connaissances pour accéder à des niveaux de formations supérieurs ou être davantage armé pour entrer dans la vie active.

Les formations de 4e et 3e par alternance, dispensées en MFR constituent également un moyen de mieux faire vivre les métiers préparés par l'enseignement agricole. Ces formations doivent donc être préservées et davantage promues.

A l'heure où les redoublements se font de plus en plus rares et compte tenu des exigences règlementaires liées à la protection des mineurs dans les entreprises, les possibilités pour les jeunes d'entrer dans ces cycles en MFR s'amenuisent. Toutefois, pour nombre de ces jeunes l'alternance est une (la) solution à l'ancrochage. Nous nous devons donc de réfléchir à la mise en œuvre de parcours spécifiques, peut-être même itinérants, permettant de constituer des groupes classes viables et favorisant la découverte des formations et des métiers. En ce sens de nouvelles dynamiques pédagogiques sont à l'étude dans les MFR.

## **Axe 2 : Développer les partenariats, la communication et l'information sur l'enseignement agricole pour conforter ses spécificités**

Pour les MFR de BFC, cela passe par la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour faire savoir et promouvoir des partenariats.

Malgré les efforts consentis par les 4 familles de l'Enseignement Agricole sous la houlette du SRFD de Bourgogne - Franche Comté, l'enseignement agricole souffre d'un déficit d'image. Mal connu, voire ignoré, il mérite un accompagnement promotionnel dans une région où le poids économique de l'agriculture et l'importance du milieu rural sont significatifs. L'enseignement agricole doit sortir de son isolement !

Le PREA doit porter une stratégie de communication renforcée.

Même si les caractéristiques des MFR sont spécifiques, elles sont par ailleurs disposées à mettre en œuvre des réseaux de moyens et d'actions avec les autres établissements de formation (de l'EA mais aussi extérieurs à l'EA). Ces réseaux doivent, in fine, permettre de mieux valoriser les moyens ainsi que de renforcer des pôles de compétences. **La logique de réseau ne s'oppose toutefois pas à une autonomie d'établissement indispensable au bon fonctionnement.** C'est ainsi (pour exemple) qu'une plateforme "Gamme de Formation" est créée pour et par les établissements dispensant des formations, dans les métiers du tourisme, du sport ou encore de l'animation.

Les projets de communication et de promotion des formations et des emplois préparés par l'enseignement agricole doivent se développer dans une logique professionnalisée. Dans cet objectif, nous souhaitons organiser des "forums des métiers" sur les différents territoires de la région.

Communiquer, c'est aussi présenter des résultats. La mission d'insertion doit être mesurée. Pour pouvoir dire ce qu'on fait, nous proposons un accompagnement de chaque MFR dans ses démarches de suivi sur le "devenir des jeunes et des adultes" qui ont suivi une formation dans nos établissements.

### Axe 3 : Développer une politique éducative soutenant la réussite de l'apprenant

Le terme réussite sous-tend à la fois la réussite scolaire aux examens dans le cadre d'un parcours de formation mais aussi la formation du citoyen. Concernant les examens, si les résultats obtenus sont satisfaisants dans certaines filières, des marges de progrès existent pour d'autres.

**En MFR, l'internat est considéré comme partie intégrante du projet éducatif.** La vie en collectivité, la participation de chacun aux services (vaisselle, rangement des salles, entretiens des locaux, ...) sont autant d'opportunités pour cultiver **l'esprit d'initiative et de responsabilité**.

Si la réputation de l'innovation pédagogique et les résultats de l'enseignement agricole ne sont pas à démontrer, le PREA doit engager une véritable ambition qualitative. S'appuyant sur un projet éducatif basé sur des valeurs partagées, il doit contribuer à former des futurs citoyens responsables.

L'Education aux Mondes et aux Autres (EMA) est donc naturellement un des points clé de nos ambitions éducatives. Convaincus que l'avenir de la société se construit à partir de la réussite individuelle et collective des personnes, l'ambition de notre mouvement, renouvelé dans son projet d'association, est de permettre à chacun de se révéler et de s'épanouir, de se dépasser, pour demain :

- agir sur sa propre vie et se réaliser,
- exceller dans son métier et entreprendre dans son milieu avec optimisme et humanisme,
- créer avec d'autres un monde plus juste, plus harmonieux, plus solidaire.

La réussite passe également par la capacité de chacun à s'ouvrir sur les pratiques des autres. Cela se traduit entre autre par les actions de mobilité internationale (Erasmus +, ...), par l'adaptation nécessaires des référentiels et dynamiques pédagogiques en lien avec l'EPA (à Enseigner à Produire Autrement), ...

La mission de coopération internationale doit être présente dans tous les établissements. Les MFR de Bourgogne – Franche-Comté développent un travail spécifique de **coopération en direction de la République Démocratique du Congo** pour l'accompagnement des 3 MFR dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment mais aussi de l'alphabétisation.

Dans un autre domaine, la formation continue se doit, dans le cadre de la loi, de respecter et de démontrer la mise en œuvre de « critères qualités ». Dans le prolongement de ces exigences légales et en lien avec les besoins nouveaux des apprenants il nous paraît indispensable, à l'heure du numérique, d'interroger nos dispositifs et outils pédagogiques. L'individualisation de la formation, gage de réussite des apprenants, passe donc par la proposition **d'outils et de démarches pédagogiques innovantes**. C'est pourquoi nous intégrerons progressivement, des modules de Formations Ouvertes A Distance (FOAD) permettant à chacun et à son rythme d'atteindre les prérequis nécessaires à la formation visée. La formation à distance n'excluant pas l'accompagnement physique de proximité, nous construisons des modules intégrés à la formation en présentiel.

Enfin, la réussite des apprenants passe évidemment par la qualité de l'accompagnement et des conditions de travail. Pour assurer ces dernières, l'adaptation des locaux aux nouvelles normes de sécurité (des biens et des personnes) nous oblige sans cesse à raisonner nos investissements. Le soutien financier entre autre du Conseil Régional est en ce sens indispensable.

### Axe 4 : Conforter les établissements dans leur territoire

L'enseignement agricole est porteur de spécificités qui font sa force, tel la présence d'exploitation agricole et d'ateliers technologiques. Outre la formation, première vocation des établissements agricoles, ils contribuent aussi au développement des territoires (animation culturelle, expérimentation...) et sont largement ouverts à l'international.

Par son approche pédagogique spécifique liée à l'alternance, le maillage entre la MFR, les professionnels et les acteurs des territoires est naturel. Pour autant il convient de ne pas s'isoler et de rester en veille permanente.

Le développement de la formation continue par exemple nécessite un travail partagé et organisé. Pour ce faire, les MFR sont structurées en réseau, elles cherchent à développer l'esprit de collaboration, de coopération et de mutualisation. Par cette organisation et l'accompagnement régional mis en place, nos différents établissements peuvent proposer des réponses rapides et adaptées aux besoins des territoires et des prescripteurs (SPRDFOP, SPRO, Pôle Emploi,...).

## **En conclusion**

Les propositions, non exhaustives, ci-dessus sont le fruit de quelques réflexions du réseau des MFR de Bourgogne - Franche-Comté. Elles nécessitent, de façon transversale, l'accompagnement et la formation régulière des salariés.

Il convient cependant de rappeler qu'elles sont faites dans un temps imparti imposé par le calendrier du PREA relativement court. Elles mériteraient donc sans doute un développement plus important et surtout, pour aller plus loin et peut-être mutualiser des actions, une confrontation avec nos collègues des autres familles de l'enseignement agricole.

En tout état de cause, au-delà des fiches présentées ci-après, les M.F.R. de la région BFC confirment leur volonté de participer activement aux chantiers régionaux qui permettront de renforcer la qualité du service rendu aux usagers de l'Enseignement Agricole.

Les Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation portent une réelle ambition pour l'ensemble de l'enseignement régional qu'elles se chargent de promouvoir en développant de leurs actions sur les territoires ruraux dans une logique conforme au slogan « REUSSIR AUTREMENT »

## Axe transversal

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Actions de formation des salariés</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté
<b>Contexte</b>	Le projet régional met en exergue de nombreux enjeux et défis (pédagogiques, éducatifs, techniques, ...) à relever pour l'enseignement agricole. Les MFR souhaitent s'inscrire dans cette démarche et se doivent donc, pour y parvenir, d'engager une politique audacieuse et volontariste en matière de professionnalisation de ses salariés. Cela passe par les formations diplômantes conduites par les MFR dans le cadre notamment des périodes de Professionnalisation ou des Comptes Personnel de Formation, ... mais aussi par les actions de formations internes au mouvement dont quelques exemples (plan de formation 2017 et 2018) sont donnés ci-après.
<b>Action de formations et objectifs opérationnel (liste non exhaustive) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Formation Pédagogique des moniteurs : 2 années de formation permettant de valider le certificat de "Moniteur de Formations Alternées".</li> <li>- L'accompagnement des équipes aux rénovations des formations : DNB et S4C, RVP CAPa et Bac Pro, Pilotage et mise en œuvre des CCF, ...</li> <li>- L'accompagnement des équipes aux évolutions des publics : Les Dys, l'accompagnement éducatif du public adolescent, ...</li> <li>- La pédagogie à l'heure du numérique (FOAD, Capsules pédagogiques, ...)</li> <li>- Le suivi administratif et la qualité dans les formations continue</li> <li>- La pédagogie à l'heure du numérique</li> <li>- La Formation des enseignants aux valeurs de la république et à la laïcité</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	Chaque année selon le plan de formation établi.
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La DRAAF (Conventionnement &amp; financement),</li> <li>- Le Centre National Pédagogique des MFR</li> <li>- La DRJSCS – CESAM (valeur de la R. &amp; Laïcité)</li> </ul>
<b>Moyens financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autofinancement par les MFR ou les Fédérations</li> <li>- Financement par les OPCA (FAFSEA, ...)</li> </ul>
<b>Evaluation/Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de la Professionnalisation et adaptation des salariés à leurs fonctions ou poste de travail</li> <li>- Nombre d'actions de formation mise en place par an &amp; Nombre moyen de participants aux actions engagées</li> <li>- Mesure de l'évolution des niveaux de qualification des salariés sur 5 ans</li> <li>- Enquête de satisfaction des salariés après chaque action</li> </ul>

## Axe 1 : Adapter l'offre de Formation

### Obj 1.3 : Développer des parcours cohérents de formation et favoriser la promotion sociale

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Mise en œuvre de parcours de formation "EVA, une année Autrement"</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- MFR du réseau Bourgogne Franche Comté</li><li>- Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté ; Xavier PATTON</li></ul>
<b>Contexte</b>	<p>Avec la Rénovation de la voie professionnelle du bac pro en 3 ans on constate que la maturité et parfois le niveau scolaire des jeunes en fin de cycle ne leur permet pas d'engager sereinement une formation dans le niveau supérieur.</p> <p>Le constat est par ailleurs le même pour les jeunes issus de CAPa.</p> <p>Ainsi, on voit des jeunes ne pas poursuivre de formation après l'obtention de l'examen ou encore décrocher très vite dans le niveau supérieur.</p> <p>Face à cette problématique et afin de permettre la réussite du plus grand nombre nous avons imaginé une "année autrement" destinée aux jeunes motivés pour poursuivre leur professionnalisation, issus de CAP ou de bac Pro et :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ayant besoin d'une année « autrement » pour mûrir leur projet, gagner en maturité, en autonomie, ... ou/et</li><li>- Etant décrocheurs ou en passe de le devenir, ou/et</li><li>- Souhaitant se représenter à l'examen dans un autre cadre que celui du redoublement (en candidat libre probablement).</li></ul> <p>L'action de formation ici présentée, qui se veut expérimentale, devrait pouvoir s'inscrire dans le cadre de la Formation Continue. Nous devons donc encore trouver les partenariats nécessaires et le cadre juridique approprié pour la mettre en place.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre aux jeunes de « Prendre confiance en soi – développer son autonomie » ... pour plus de maturité et une insertion professionnelle (ou poursuite d'études) réussie.</li></ul>
<b>Modalités de mise en œuvre : (organisation prévisionnelle)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Durée : En alternance sur 6 mois avec 8 sessions en MFR et le reste en entreprises.</li><li>- Lieux : La formation est pilotée par une MFR (la MFR de Pontarlier est actuellement positionnée) mais pourra aussi être délocalisée dans les autres MFR de la région en fonction des thèmes.</li><li>- Rythme des sessions à la MFR : 4 jours à la MFR + 1 jour libéré pour permettre à chacun d'avancer sur son projet et organiser sa vie (démarches administratives, prise de RDV, travail personnel, ...).</li><li>- Accompagnement personnalisé</li><li>- Stages : Les lieux de stages seront définis en fonction des projets personnels de chacun et accompagnés par des professionnels investis.</li></ul>

<b>Méthodes &amp; Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contenus construits en adéquation avec les objectifs de chacun,</li> <li>- Alternance de temps individuels et collectifs,</li> <li>- Parcours innovant articulé autour de semaines à thème, visites, débats, échanges avec les professionnels, pédagogie de projet, ...</li> <li>- Voyage d'étude,</li> <li>- ...</li> </ul>
<b>Les plus à la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du Socle Commun de Connaissances et de Compétences Professionnelles (SCCCP),</li> <li>- Possibilité d'effectuer un stage à l'étranger,</li> <li>- Possibilité, selon projet, de valider le SST, de préparer le BAFA, le CACES, ...</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<p>La formation étant d'une durée de 6 mois environ, on peut imaginer deux cycles différents par année scolaire et ce sur différents territoires de la région.</p>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CRIJ / signature de service Civique</li> <li>- La Région BFC (Conventionnement &amp; financement),</li> <li>- La DRAAF (Conventionnement &amp; financement),</li> <li>- es divers prescripteurs (Pôle emploi, Mission Locales, CIO, ...)</li> <li>- L'armée</li> </ul>
<b>Moyens financiers</b> <small>ciersdddddddddddddddddddddd  ddddddfhvjgfdhjdhgghddhdfgfg</small>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des stagiaires,</li> <li>- Participation des organismes de formation,</li> <li>- Subventions régionales, ...</li> </ul>
<b>Evaluation/ indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite à minima d'un cycle de formation par an avec un groupe d'une 10aine de stagiaire</li> <li>- Analyse enquête de satisfaction des jeunes</li> <li>- Mesure de l'impact sur le recrutement ou sur l'insertion professionnelle</li> <li>- Mesure de la persévérance en cours de cycle</li> <li>- Analyse des résultats aux examens et de l'insertion professionnelle</li> </ul>

## Axe 1 : Adapter l'offre de Formation

### Obj 1.3 : Développer des parcours cohérents de formation et favoriser la promotion sociale

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Mise en œuvre des mixages de publics (MAAP, Apprentissage, FC) dans les parcours de formation</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- MFR du réseau Bourgogne Franche Comté</li><li>- Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté</li><li>- CFA Interprofessionnel des MFR de Bourgogne Franche Comté – Philippe FAYOLLE</li></ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	Travailler avec le Conseil Régional et la DRAAF, responsables de la carte des formations, à la mise en œuvre, là où l'offre n'existe pas encore sur le même territoire, de parcours évolutifs en cours de cycle (FI + App ou FC) afin de favoriser les « mixages de publics » dans les formations professionnelles en demandant l'ouverture à l'apprentissage des formations.
<b>Contexte</b>	<p>Avec la Rénovation de la voie professionnelle du bac pro en 3 ans on constate que la signature des contrats d'apprentissage est de plus en plus difficile. En effet, les primo arrivants en bac ont à peine 15 ans et il est naturellement plus compliqué pour les entreprises de s'engager dans la signature de contrat d'apprentissage.</p> <p>Engager une formation professionnelle sur 3 ans nécessite motivation et engagement ! Pour certains, le fait de pouvoir changer de statut au cours du parcours est l'occasion d'une reconnaissance (valorisation) et d'un nouvel élan synonyme d'ancrage !</p> <p>Les référentiels professionnels invitent à découvrir différentes situations professionnelles (EPA, découverte des publics, des structures, ...). La signature d'un contrat d'apprentissage (3 ans dans la même structure) peut être un frein à cette ouverture professionnelle.</p> <p>Enfin, le mixage public, qui en MFR et du fait de notre pédagogie singulière de l'Alternance, n'engendre pas une ingénierie particulière, est une réponse aux classes à faibles effectifs et, par effet induit crée l'émulation pédagogique dans le groupe.</p> <p><b>Face à cette problématique et afin de permettre la réussite du plus grand nombre nous ambitionnons promouvoir l'évolution des statuts en cours de cycle.</b></p>
<b>Calendrier</b>	Pour rentrées 2018 et suivantes.

<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Région BFC (Conventionnement &amp; financement),</li> <li>- La DRAAF (Conventionnement &amp; financement),</li> </ul>
<b>Moyens financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subventions régionales dans le cadre du CFA,</li> <li>- Financement par les OPCA dans le cadre des contrats de professionnalisation</li> </ul>
<b>Evaluation/ indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvertures de formations existantes à l'apprentissage et signature de contrats</li> <li>- Mesure de la persévérance en cours de cycle &amp; Poursuite d'étude ou insertion professionnelle</li> </ul>

## Axe 2 : Développer les partenariats, la communication et l'information sur l'enseignement agricole pour conforter ses spécificités

### Obj 2.1 : Communiquer au niveau régional les résultats des enquêtes d'insertion des apprenants

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Suivi et devenir des jeunes et adultes</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un référent salarié et un administrateur sont désignés dans chaque établissement. Ils auront à charge de mettre en œuvre les modalités de récolte des données nécessaires et de les analyser au niveau de l'établissement.</li><li>- Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté qui a à charge la consolidation des résultats et leur analyse</li></ul>
<b>Contexte</b>	<p>L'insertion des jeunes est la finalité de la formation. Afin de pouvoir évaluer la pertinence de nos formations en rapport avec les besoins du marché du travail, il est indispensable d'évaluer plus finement encore l'insertion des jeunes.</p> <p>Il existe plusieurs enquêtes de suivi et d'insertion. La principale au niveau du ministère de l'agriculture et de l'Education Nationale est l'enquête IVA-IPA.</p> <p>Chaque établissement est destinataire de l'enquête s'il se trouve dans le panel de sélection. Pour l'enquête au niveau des apprentis, c'est le CFA qui l'organise avec les UFA.</p> <p>Les MFR ont également souhaité mettre en place une enquête d'insertion à plus de 3 ans après la sortie de formation. Cette enquête concerne les élèves, les apprentis et les stagiaires de la formation continue engagés dans un cursus de formation dont la durée est supérieure à 400 heures.</p>
<b>Les principaux objectifs opérationnels identifiés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Répondre aux exigences administratives,</li><li>- Obtenir des données fiables (du local au régional) pour communiquer sur nos réussites et l'insertion professionnelle,</li><li>- Permettre à chaque association de porter un regard critique sur son fonctionnement en matière d'accompagnement et ainsi parfaire le recrutement.</li></ul>
<b>Calendrier</b>	<p>1°) l'enquête IVA-IPA est piloté par les ministères. Pour le moment elle se déroule sur le mois de Février – Mars de chaque année.</p> <p>2°) l'enquête d'insertion à plus de 3 ans est conduite à partir d'Avril jusqu'à Mai dans les établissements.</p>

Partenaires	Les ministères de l'Agriculture et de l'Education Nationale
Moyens	<p><u>Humains</u> : un référent technique dans chaque établissement et un administrateur désigné par le CA pour travailler sur l'analyse des résultats, et la dynamique à apporter dans l'établissement (le directeur est également pleinement responsable de la mise en œuvre des enquêtes d'insertion). Les directeurs territoriaux auront également un rôle dynamique pour concourir à la bonne faisabilité des résultats.</p> <p><u>Matériels</u> : Utilisation des outils numériques, des réseaux sociaux, des contacts téléphoniques...</p> <p>Pour l'enquête à plus de 3 ans, elle se conduit via un googleform, ainsi chaque moniteur, secrétaire peut aider à compléter l'enquête pour les élèves non répondant directement.</p>
Evaluation/ indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque établissement met en place ses propres indicateurs de performance, de résultat sur l'enquête et de l'évaluation du dispositif. Les directeurs territoriaux pourront faire le point une fois par an.</li> <li>- Au niveau régional nous visons un taux de réponse de 80% pour l'enquête courte et de 60% pour l'enquête à plus de 3 ans.</li> <li>- L'indicateur phare reste le taux de chômage des apprenants qui doit rester en-dessous de 15% (alors qu'il est de 20% d'après les études du CEREQ sur l'insertion à 3 ans également).</li> <li>- Le nombre d'EDI est également un indicateur intéressant permettant de mieux mesurer la précarité des emplois.</li> <li>- L'évaluation se fera dans un premier temps avec une commission régionale en faisant part des résultats des enquêtes d'insertion. La commission pourra ensuite retransmettre aux CA les résultats et les préconisations pour les établissements.</li> </ul>

## Axe 2 : Développer les partenariats, la communication et l'information sur l'enseignement agricole pour conforter ses spécificités

### Obj 2.2 : Communiquer davantage sur le marché de l'emploi, les métiers, les filières de formations et les spécificités de l'EA

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Organisation de forums des métiers</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- MFR du réseau Bourgogne Franche Comté</li><li>- Fédérations Territoriales des MFR de Bourgogne Franche Comté</li><li>- Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté</li></ul>
<b>Contexte</b>	<p>L'orientation est un sujet prédominant chez les jeunes de 4ème – 3ème, DIMA, et même de Seconde ainsi que pour leurs familles. Durant leur parcours, ils sont accompagnés dans leurs recherches par leur professeur principal ou accueillis au CIO afin de valider un choix de formation.</p> <p>Il s'avère que ces démarches ne sont pas forcément suffisantes pour aboutir à une orientation professionnelle vérifiée et à une visualisation concrète du métier envisagé</p> <p>Par ailleurs, nombre de jeunes adultes, décrocheurs et/ou demandeurs d'emploi sont en phase de recherche d'un parcours de formation en adéquation avec les réalités de l'emploi, notamment de proximité.</p> <p>Ainsi les MFR de Bourgogne – Franche-Comté ont souhaité travailler ensemble à l'élaboration de plusieurs forums d'échanges et de présentation des différents métiers et parcours de formation proposés par le réseau.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser une orientation professionnelle vérifiée et motivée par un projet concret</li><li>- Proposer un large éventail de formation en adéquation avec les besoins professionnels de chaque territoire</li><li>- Organiser une dizaine de forums territoriaux en partenariat avec les prescripteurs de proximité</li><li>- Permettre la rencontre des différents acteurs (formateurs – employeurs – jeunes et familles)</li></ul> <p>Ces manifestations organisées dans une logique de proximité territoriale seront ouvertes aux établissements de formation ainsi qu'aux prescripteurs, mais également aux 29 MFR de BFC ce qui représente un potentiel de 700 jeunes.</p> <p>Chaque secteur géographique présente sa particularité en termes d'emploi, de dynamique, il s'agit donc que les MFR organisatrices agissent au plus proche de l'intérêt des usagers et en collaboration avec leurs partenaires locaux.</p> <p>20 pôles professionnels présentés, avec une sollicitation du réseau Bourgogne Franche-Comté de manière à présenter une offre complémentaire (Agriculture ; Services aux personnes (social + santé) ; Animation ; Restauration ; Tourisme ; Commerce &amp; Vente ; Aménagements Paysagers &amp; Espaces ; Horticulture ; Forêt &amp; Nature ; Maintenance des matériels ; Métallerie Soudure ; Travaux Publics ; Prévention &amp; Sécurité ; Informatique ; Maintenance des bâtiments ; Elevage canin &amp; Félin ; Métiers de la vigne ; Métiers du cheval).</p>

<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Chaque pôle professionnel est porté par une MFR qui s'associe des compétences et savoir-faire partenariaux.</p> <p>L'organisation est portée par une fédération territoriale tout en associant une dizaine d'acteurs de façon à se répartir logistique – aménagements des espaces – communication...</p> <p>L'accent est porté sur la convivialité de manière à ce que chaque jeune se sente à la fois accueilli, écouté, ...</p> <p>Un temps d'inauguration est organisé, ouvert au réseau et également aux partenaires (élus locaux – organismes de formation...), aux prescripteurs (CIO – Espaces Jeunes...) suivi d'un buffet préparé par une MFR.</p>
<b>Calendrier</b>	Janvier de chaque année
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prescripteurs (CIO – CRIJ – Collèges &amp; lycées de proximité – Pôle Emploi – Missions Locales)</li> <li>- Organismes de formation présentant une offre complémentaire</li> <li>- Fédération de parents d'élèves</li> <li>- Elus de proximité</li> </ul>
<b>Moyens financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autofinancement pris en partie sur le budget communication des fédérations</li> <li>- Sollicitation de subventions complémentaires</li> </ul>
<b>Evaluation/ Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse enquête de satisfaction des jeunes</li> <li>- Mesure de l'impact des forums sur le recrutement</li> <li>- Mesure de la persévérance en cours de cycle</li> <li>- Analyse des résultats aux examens et de l'insertion professionnelle</li> </ul>

## Axe 2 : Développer les partenariats, la communication et l'information sur l'enseignement agricole pour conforter ses spécificités

### Obj 2.2 : Communiquer davantage sur le marché de l'emploi, les métiers, les filières de formations et les spécificités de l'EA

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Gamme de formations « Promotion des métiers de l'Animation, du Sport et du Tourisme »</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	MFR du réseau Bourgogne Franche Comté conduisant des formations dans les domaines de l'animation, du sport et du tourisme : directeur et/ou enseignant Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté : Directeur et Chargée de Mission
<b>Contexte</b>	<p>Les organismes proposant des actions de formations dans le domaine de l'animation (sportive, culturelle, sociale...), du sport et du tourisme sont nombreux en Bourgogne Franche-Comté ; Chacun intervient sur son territoire et répond à ses usagers.</p> <p>Depuis quelques années, il est constaté que le nombre de jeunes décrocheurs augmente (faculté de sport – parcours universitaires en tourisme, social...) et que ces derniers peinent à se mobiliser sur un nouveau parcours de formation diplômant ou qualifiant.</p> <p>Six organismes de formations travaillent désormais ensemble, en comité de pilotage, de manière à rendre visible l'offre de formation et élaborer les partenariats nécessaires.</p> <p>Les parcours de formation disponibles sur sont variés pour respecter l'équilibre territorial et la proximité des associations, clubs sportifs, entreprises et collectivités locales. Les formations proposées sont variées (BAPAAT, BPJEPS,...) et conduisent aux métiers de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Moniteur de fitness</li><li>- Moniteur d'équitation</li><li>- Animateur ou Directeur en structure périscolaire</li><li>- Animateur socio-culturel</li><li>- Moniteur de hand-ball, Football, rugby, volley-ball, basketball</li><li>- Maître-nageur</li><li>- Educateur de sport de pleine nature : canoë kayak, voile, escalade, tir à l'arc, VTT</li><li>- Agent de développement touristique et de promotion</li><li>- Agent d'accueil : Téléopérateur – Téléconseiller</li><li>- Conseiller clientèle touristique</li><li>- Accompagnateur</li><li>- Organisateur d'évènement</li></ul> <p>En septembre 2016 a été créée « LA GAMME DE FORMATIONS » qui propose 21 formations d'état en Bourgogne Franche comté (Cf. Partenaires) tout en couvrant un territoire géographique important (Sites de formation à : Besançon, Pierrefontaine-les-Varans, Orchamps-Vennes, Pontarlier, Les Longevilles Mont d'Or, Montbéliard, Belfort, Lons le Saulnier, Toucy, Baigneux les Juifs).</p> <p>Données 2015/2016 : 347 Alternants pour 192 000 heures de formation.</p>

<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Contribuer efficacement à la formation « aux métiers de l’animation &amp; des sports » des jeunes, réussir pleinement leur insertion professionnelle, préparer les talents de demain : une ambition à laquelle nous souhaitons associer l’ensemble des partenaires concernés !</p>
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	<p>L’alternance recouvre deux types de contrats : le contrat d’apprentissage et le contrat de professionnalisation. Tous deux s’adressent en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans avec des dérogations possibles.  Le contrat d’apprentissage peut durer de 6 mois à 4 ans, alors que le contrat de professionnalisation s’étale de 6 à 24 mois.  Les deux dispositifs ont le même objectif : aider les jeunes à monter en compétences en combinant formation théorique et pratique.</p> <p>L’alternance Emploi/Formation est le concept qui garantit aux futurs animateurs et éducateurs la meilleure formation pratique, technique et l’acquisition de savoirs être combinés aux apports théoriques en centre de formation.</p>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 6 OF de Franche-Comté constituant la Gamme de Formation : MFR, IDSF hand-ball, Profession Sport, Sport Nature Formation, UFCV, Lycée de Nancy)</li> <li>- UFR STAPS Franche-Comté</li> <li>- CRIJ</li> <li>- SCUIO</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention financière mise en place entre les 6 principaux partenaires (création d’outils de communication)</li> <li>- Partenariat affiché avec l’UFR STAPS de Franche-Comté : participation à des forums d’orientation – embauche prévisionnelle d’un chargé de mission à disposition des décrocheurs (de janvier à juin)</li> </ul>
<b>Evaluation/ Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des effectifs sur les filières concernées</li> <li>- Réussite aux examens &amp; Insertion professionnelle</li> <li>- Identification des décrocheurs en cours d’année &amp; suivi personnalisé</li> </ul>

## Axe 3 : Développer une politique éducative soutenant la réussite de l'apprenant

### Obj 3.1 : Renforcer la mobilité et l'ouverture à l'international

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Mobilité internationale</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	- Les référents mobilité dans les MFR - J Yves METTIN et Emmanuelle CARVALHO, animateurs régionaux mobilité MFR du réseau Bourgogne Franche Comté
<b>Contexte</b>	<p>La mobilité n'est pas nouvelle, elle est par nature inscrite dans les gènes des MFR depuis leur création. La mobilité doit permettre l'observation, la compréhension, l'acquisition de nouvelles pratiques professionnelles. Elle aussi un moment particulier dans la vie d'un jeune : la découverte d'une autre culture, d'autres habitudes, d'autres façon de vivre, d'autres langues... autant d'éléments qui permettent aux jeunes de se construire et parfois de remettre en question leurs points de vue personnels. Cette mobilité s'inscrit dans un cadre large de l'ouverture aux autres et aux mondes.</p> <p>Notre objectif est de permettre aux jeunes de vivre réellement ce type d'expérience et de revenir plus riche tant sur le plan personnel que professionnel.</p> <p>Les Fédérations Régionales se sont emparés de ces projets dans les années 2000. Le travail en réseau au niveau des établissements a permis depuis 7 ans la mise en place d'un consortium. Ce dernier est constitué aujourd'hui de 18 établissements dont la plupart bénéficient de la première Charte Qualité Erasmus+ Formation Professionnelle de Bourgogne-Franche-Comté.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Cet objectif s'appuie principalement sur le programme Erasmus+ (Formation Professionnelle et Enseignement supérieur).</p> <p>La réalisation de l'action s'étend sur plusieurs années scolaires :</p> <p><u>Année N-1</u> : de la préparation au dépôt du projet</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Réunion d'information aux établissements (inclus dans le consortium ou non) pour expliquer le projet et les financements possibles grâce à Erasmus.</li><li>Réunion de travail sur les futurs projets. Ces réunions permettent aux établissements de construire leur propre projet dans le cadre du projet global.</li><li>Sur Janvier : dépôt du projet du consortium auprès de l'agence Erasmus</li><li>Sur Juin : obtention des résultats et début de la réalisation</li></ul> <p><u>Année N</u> : réalisation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Réunion d'information sur les bonnes pratiques : sélection des candidats, préparation, aide au départ, réalisation de la mobilité, évaluation, dissémination et valorisation</li><li>Bilan finaux et contrôle par l'agence.</li></ul>

<b>Partenaires</b>	<p>Aujourd'hui le consortium compte plus de 100 partenaires Européens : des entreprises, des établissements scolaires, des agriculteurs, des parcs naturels...</p> <p>Nous travaillons également en partenariat avec des acteurs français : le CRIJ, la Région, Bourgogne-Franche-Comté International, RECIDEV, les CEMEA...</p>
<b>Moyens</b>	<p>Le programme Erasmus+ permet d'obtenir des moyens financiers permettant la réalisation des actions de mobilité.</p> <p>Chaque établissement d'envoi reçoit également des frais de gestion lui permettant de faire face au surcroit de travail.</p> <p>Moyens humain : l'équivalent de 60% d'un ETP en fédération et des référents mobilité dans chaque MFR</p>
<b>Evaluation/ Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation et les indicateurs d'impact sont déjà prévus dans le programme et lors du dépôt de projet. L'évaluation porte sur plusieurs niveaux :</li> <li>- Les apprenants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation par le maitre de stage</li> <li>Evaluation par le jeune lui-même avec 2 enquêtes d'auto-évaluation avant et après la mobilité</li> </ul> </li> <li>- Le Personnel <ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation au changement social sur les référents mobilité</li> <li>Evaluation du projet de mobilité par l'équipe pédagogique</li> </ul> </li> <li>- Les structures : <ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation de l'impact du projet sur les établissements.</li> </ul> </li> <li>- Indicateurs (pour n'en citer que quelques-uns) <ul style="list-style-type: none"> <li>% de jeune satisfait de sa mobilité</li> <li>% de jeune de bac pro bénéficiant d'une mobilité</li> <li>% de jeunes qui sont capables de parler une langue étrangère</li> <li>% de jeunes s'imaginant travailler à l'étranger</li> <li>% de moniteur ayant suivi un stage dans une structure européenne</li> <li>% de mobilité inscrite dans le plan de formation</li> <li>% de personnel considérant que la mobilité est une motivation supplémentaire</li> <li>Nombre d'articles dans la presse...</li> </ul> </li> </ul>

## Axe 3 : Développer une politique éducative soutenant la réussite de l'apprenant

### Obj 3.2 : Promouvoir l'innovation pédagogique et le numérique éducatif

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Mise en œuvre de la FOAD dans les Formations Continues</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté – J-Yves METIN ; Xavier PATTON</li><li>- MFR du réseau Bourgogne Franche Comté (moniteurs responsables / filière)</li></ul>
<b>Contexte</b>	<p>Suite aux exigences des différents Appels d'Offres et notamment dans le cadre du Service Public Régional de la Formation (SPRDFOP), de nombreuses MFR se sont engagées à proposer, dans leurs parcours de formation continue, des modules de Formation Ouverte A Distance (FOAD).</p> <p>On note par ailleurs que les niveaux et acquis des stagiaires souhaitant engager une formations sont très hétérogènes et qu'il convient de plus en plus de personnaliser les parcours.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Finalités : Aider les jeunes et les stagiaires à optimiser l'alternance et mieux interagir entre le temps MFR et entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place un ou plusieurs modules répondant aux besoins spécifiques de la pédagogie singulière des MFR</li><li>- le module doit être un outil au service des moniteurs et des utilisateurs. Il doit permettre une personnalisation des parcours de formation et la modularisation.</li><li>- le premier module de formation à distance qui sera construit doit être au service des temps de présence à la MFR (dans notre pédagogie de l'alternance, dite aussi de la rencontre, il ne peut y avoir de formation sans échanges en présentiel).</li><li>- Un groupe de pilotage est constitué. Il propose de mettre en place un exemple de module FOAD qui doit être utile à un maximum de MFR et doit donner envie aux MFR de développer la FOAD. Le groupe propose aussi un module « Type » qui pourra servir de base à la construction d'autres modules.</li><li>- Un plan de formation devra être mis en place pour expliquer aux formateurs comment utiliser le module et les outils de la FOAD</li></ul>

<b>Calendrier</b>	<p>Le 1er module FOAD à destination des formations « services » doit être mis en place progressivement au cours de l'année 2017/2018. Après évaluation de son utilisation et de son ergonomie, d'autres modules relatifs à d'autres secteurs professionnels seront développés chaque année.</p>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Centre National Pédagogique des MFR qui accompagne le développement de la plateforme W-@lter support des modules FOAD,</li> <li>- Le CFB de Besançon qui assure l'accompagnement technique (mise en ligne des modules),</li> </ul>
<b>Moyens financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autofinancement par la Fédération Régionale</li> <li>- Sollicitation de subventions complémentaires</li> </ul>
<b>Evaluation/ Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en ligne des 1ers modules de formation au cours de l'année scolaire 17/18</li> <li>- Evaluation quantitative et qualitative de l'utilisation des modules de FOAD dans les MFR (pertinence des contenus pour les apprenants mais aussi dans la conduite pédagogique du formateur, facilité d'utilisation, ...)</li> </ul>

## Axe 3 : Développer une politique éducative soutenant la réussite de l'apprenant

### Obj 3.2 : Promouvoir l'innovation pédagogique et le numérique éducatif

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Enseigner à Produire et Consommer Autrement</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	MFR du réseau Bourgogne Franche Comté Fédérations territoriales de Bourgogne Franche Comté Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté (Référent Régional du programme « Enseigner à produire autrement ») Commission agricole des MFR
<b>Contexte</b>	<p>Pour répondre aux défis mondiaux de l'alimentation pour tous, de la lutte contre la pauvreté tout en préservant les ressources naturelles et en restaurant l'image du secteur professionnel agricole, l'ONU a fait de l'année 2014 « l'année internationale de l'agriculture familiale ». Les MFR se sont associées à cet appel.</p> <p>En France, l'orientation « enseigner à produire autrement » est donnée au printemps 2014 par le Ministre de l'Agriculture et s'inscrit dans l'axe de la nouvelle loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : conjuguer ses performances économique et sociale avec sa contribution au respect de l'environnement.</p> <p>Le réseau des MFR de France a construit en 2015, un projet de mouvement qui intègre en son sein des objectifs liés aux aspects de l'éducation à la santé et à l'alimentation ainsi qu'à l'ancrage territorial et agro-écologique des actions mises en œuvre par chacune des MFR.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Inscrire le projet éducatif d'un maximum de MFR dans le contexte et les enjeux du moment et inviter chacun à consommer autrement.</li><li>- Permettre aux jeunes et aux adultes accueillis d'approfondir leur rapport au monde pour y trouver leur place d'acteur et de citoyen.</li><li>- Renforcer nos savoir-faire et nos compétences en matière d'agro écologie et de « consommer autrement » et revisiter nos plans de formation afin de prendre en compte cette dimension.</li><li>- Valoriser et communiquer autour des actions mise en place par les MFR sur ce thème.</li><li>- Conforter notre alliance avec la profession et les autres acteurs du développement local.</li></ul>

<b>Calendrier</b>	Mise en place dans les formations agricoles dès à présent (cf. Réf. CGEA)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DRAAF/Ministère de l'Agriculture</li> <li>- Associations familiales</li> <li>- Organisations professionnelles</li> <li>- Maîtres de stage</li> <li>- Organisations du territoire</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<p>La mobilisation des acteurs se réalisera sur deux axes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'action « Produire autrement » concernera les MFR de la filière agricole. Elle est déjà partiellement mise en œuvre au fur et à mesure des renouvellements des référentiels de formation.</li> </ul> <p>Un travail d'échange et de partage permettra la mise en valeur des actions les plus pertinentes et leur duplication à ceux qui en auront la volonté. Un regroupement régulier des moniteurs concernés (deux fois par an) incitera chaque MFR à passer à l'action dans son domaine professionnel. Le référent régional mettra en place un outil de recensement des innovations et nouvelles pratiques pédagogiques se rapportant au thème. Une journée thématique avec un intervenant extérieur sera proposée aux équipes qui travaillent dans le secteur « production agricole ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'action consommer autrement concernera toutes les MFR puisqu'elle assure toutes de la restauration et que l'éducation à l'alimentation saine et à la santé font partie intégrante des thèmes à traiter. Après un recensement des actions déjà mises en œuvre, deux types d'actions seront organisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>Une session sera organisée vers le personnel travaillant dans le secteur de la restauration en s'appuyant sur les résultats de l'enquête.</li> <li>Une action de sensibilisation et d'échange avec les Directeurs de MFR permettra de travailler sur la gestion des achats alimentaires et des déchets.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation/ Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de sessions de formations et/ou de rencontres, de visites organisées.</li> <li>- Le nombre de participants</li> <li>- Le nombre d'actions nouvelles recensées chaque année : <ul style="list-style-type: none"> <li>En lien avec l'agro écologie</li> <li>En lien avec le thème « consommer autrement ».</li> </ul> </li> </ul>

## Axe 3 : Développer une politique éducative soutenant la réussite de l'apprenant

### Obj 3.3 : Amplifier l'éducation au « vivre ensemble » et aux valeurs de la République

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Education aux Mondes et aux Autres (EMA)</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Des référents EMA dans les MFR</li><li>- Deux animateurs régionaux : J Yves METIN et X. PATTON</li></ul>
<b>Contexte</b>	<p>L'éducation aux mondes et aux autres est un processus d'accompagnement individuel et collectif. Il contribue au développement du rapport aux autres et aux mondes de chaque personne.</p> <p>Dans la vision humaniste des MFR, notre ambition est que chacun vive un parcours qui provoque rencontres et expériences humaines, stimule l'esprit critique et favorise l'émancipation.</p> <p>Il s'agit de participer à l'épanouissement par le développement de l'autonomie de chacun (rapport à soi), le développement de l'altérité (rapport aux autres) et le développement de l'engagement (rapport aux mondes). In fine, il vise une citoyenneté active et de coopération, personnelle, sociale et professionnelle.</p> <p>Vie associative, pédagogie de l'alternance, vie résidentielle, ancrage territorial, partenariats internationaux, etc., offrent des opportunités quotidiennes au service de notre ambition éducative.</p> <p>L'Union Nationale des MFREO a développé une stratégie de développement des de l'EMA au sein du mouvement.</p> <p>Pour ce faire, elle s'appuie sur 3 projets stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Territoires ruraux, territoires de citoyenneté mondiale – financé par l'AFD</li><li>- Start the change ! – financé par EuropeAid</li><li>- Développement des actions « Année autrement »</li></ul> <p>Dans les résultats attendus :</p> <p>Projet Territoires ruraux, territoires de citoyenneté mondiale : Former les responsables de MFR et structurer le réseau</p> <p>R1 : Les responsables de MFR sont sensibilisé-e-s et en capacité de conduire des actions d'EMA. Faire plus d'EMA et mieux auprès des publics en formation</p> <p>R2 : L'intensité et la qualité des actions d'EMA à destination des publics en formation ont progressé.</p> <p>Projet Start the change !</p> <p>Axe 1 : Outillage et formation des moniteurs</p> <p>Axe 2 : Accompagnement des groupes informels de jeunes en MFR et sensibilisation du public sur les ODD et la migration</p> <p>Axe 3 : Rencontres européennes et internationales</p>

<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Mise en place de réunion d'information et de journées de formation permettant la mutualisation, la confrontation de pratiques, de mieux intégrer l'EMA dans les différentes pratiques pédagogiques et la mise en œuvre d'actions communes.</p> <p>Valorisation des actions EMA et des innovations pédagogiques avec les défis de l'EMA.</p> <p>Mise en place d'un jeu concours sur l'année 17-18 au plan national pour illustrer les actions de l'EMA en vidéo.</p> <p>Participation aux rencontres européennes et internationale du projet Start the change !</p> <p>Développer les possibilités pour les jeunes de vivre, après leur cursus une année autrement. Ce projet s'appuie sur de la mobilité, les actions de services civiques, le SVE, et le projet de formation « EVA : Entrée dans la Vie Active ».</p>
<b>Partenaires</b>	<p>MSA – Fédération des artisans du monde – le MRJC – le festival des solidarités – Comité Français pour la solidarité internationale – France volontaire...</p>
<b>Moyens</b>	<p>Enveloppe nationale des financements de l'AFD, EuropAid, Erasmus+, services civiques, SVE...</p>
<b>Evaluation/ Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projets nationaux incluent une évaluation précise et définissent des indicateurs propres.</li> <li>- En Région nous souhaitons qu'un maximum de MFR participe au projet. L'indicateur sera le taux de MFR participant aux projets régionaux de l'EMA et son évolution sur les années.</li> <li>- Nombre de jeunes bénéficiant d'une « année autrement » ...</li> </ul>

## Axe 3 : Développer une politique éducative soutenant la réussite de l'apprenant

### Obj 3.3 : Amplifier l'éducation au « vivre ensemble » et aux valeurs de la République

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Coopération avec la République Démocratique du Congo (RDC)</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	Philippe FAYOLLE
<b>Contexte</b>	<p>Le projet stratégique national de l'Enseignement Agricole réaffirme, dans son point numéro 7, la nécessité d'inscrire la Coopération Internationale comme un axe fort des projets d'établissement et du PREA.</p> <p>Projet du mouvement :</p> <p>Depuis le début du développement des MFR, la dimension internationale a côtoyé les projets des MFR de France. Très vite un service de coopération a été porté pour l'ensemble du réseau MFR par l'Union Nationale des MFREO. C'est dans ce cadre que se développent les projets de coopération avec des pays de tous les continents. La Bourgogne-Franche-Comté a conduit un partenariat avec la République de Centrafrique et conduit aujourd'hui un partenariat avec la République Démocratique du Congo.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>L'action des MFR s'inscrit dans une convention cadre tripartite de coopération établie pour 3 ans. La première convention prendra fin en décembre 2017. Nous travaillons avec les MFR de RDC :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- à l'émergence d'associations en capacité de porter un projet de MFR,</li><li>- à la mise en place de formations pour les jeunes ruraux</li><li>- à la consolidation d'un réseau national des MFR de RDC visant à défendre la mise en place de formations agricoles de base pour l'amélioration durable des techniques de production agricoles durables et de toutes autres formations permettant l'employabilité des jeunes dans leur milieu.</li></ul>
<b>Partenaires</b>	<p>En France : Union Nationale des MFREO, Fondation des MFR, MFR BFC</p> <p>En République Démocratique du Congo : Union des MFR RDC, Humana People to People, Fondation Lucienne Salé, SARL LAYUKA</p>

<b>Moyens</b>	<p>La convention s'appuie sur un financement annuel de 9 200€ financé à 80% par la fédération des MFR BFC et à 20% par les MFR RDC.</p>
<b>Evaluation/ Indicateurs</b>	<p>La première convention appuie son évaluation sur des missions Nord/Sud en RDC, conduites une fois par an. Chaque mission doit mesurer les avancées en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation des associations émergentes (officialisation, animation et bonne gestion)</li> <li>- Mise en place de formations au bénéfice des jeunes (alphabétisation, maraichage, culture vivrière, maçonnerie...)</li> <li>- Consolidation du réseau national des MFR (création de l'Union et mise en place d'outils de communication et d'action de plaidoyer).</li> </ul> <p>Un rapport de mission est alors présenté au Comité RDC constitué de représentants des MFR BFC qui décide des suites à donner et, cette année 2017, du renouvellement de la convention cadre triennale.</p>

## Axe 4 : Conforter les établissements dans leur territoire

### Obj 4.1 : Renforcer le travail en réseau et développer les partenariats locaux

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Assurer une veille régionale sur les Appels d'Offre</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Chargé de mission régional en formation continue.</li><li>- Les référents formation continue dans les MFR</li></ul>
<b>Contexte</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La mise en place du code des marchés publics il y a plusieurs années a modifié les modalités d'achat de formation par les financeurs.</li><li>- Les différentes réformes de la formation professionnelle ont par ailleurs mis en place des nouvelles procédures et dispositifs financiers permettant le développement des actions de formation continue.</li><li>- Les actions de formation vendues directement auprès des entreprises restent à développer dans nos organismes de formation.</li></ul> <p>Toutefois, nous avons vu ces dernières années, des appels d'offres se développer tant au niveau départemental, régional que national. Aussi, nous avons donc besoin d'organiser une veille permanente sur les différents acteurs et financeurs pour permettre le développement des actions de formation continue au sein de nos MFR.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Cette action vise à mettre en place un processus de veille et de recherche permanente de l'information. Elle doit également permettre l'analyse des offres de formation qui doivent être pertinentes pour les MFR et la transmission des informations lorsque cela s'avère judicieux.</p> <p>La veille doit également s'exercer au niveau de chaque établissement selon leurs spécialités et les contacts directs auprès des branches professionnelles.</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Le 1er module FOAD à destination des formations « services » doit être mis en place progressivement au cours de l'année 2017/2018.</p> <p>Après évaluation de son utilisation et de son ergonomie, d'autres modules relatifs à d'autres secteurs professionnels seront développés chaque année.</p>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- VIVEA – FAFSEA – les autres OPCA</li><li>- Les collectivités territoriales</li><li>- Les branches professionnelles</li></ul>
<b>Moyens</b>	Temps de travail pour le chargé de mission régional et les directeurs d'établissement.

## Evaluation/Indicateurs

- L'évaluation se fera au niveau de la satisfaction des MFR dans le service régional du chargé de mission.

- Indicateurs :

Nombre d'informations transmises aux MFR

Taux de transformation / réponses au AO.

## Axe 4 : Conforter les établissements dans leur territoire

### Obj 4.1 : Renforcer le travail en réseau et développer les partenariats locaux

<b>Intitulé de l'Action</b>	<b>Accompagner la mise en œuvre du CPRDFOP</b>
<b>Référents et/ou animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les directeurs des MFR ayant des actions dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et d'Orientation Professionnelle à destination des demandeurs d'emploi</li><li>- Les moniteurs en charge du portage des formations du SPRDFOP</li><li>- Le chargé de mission régional Formation Continue.</li></ul>
<b>Contexte</b>	<p>Depuis plus de 20 ans le réseau des MFR en Bourgogne-Franche-Comté s'est impliqué dans la formation des demandeurs d'emploi. Aujourd'hui, avec la mise en œuvre des marchés publics et du SIEG au niveau de la région, les MFR se sont organisées pour répondre en collectif et en proximité aux besoins en formation des demandeurs d'emploi. La mise en place du SPRDFOP nécessite un travail entre établissements afin de mutualiser les pratiques, de produire des documents communs et de développer le professionnalisme de la formation continue. Les exigences qualités sont également au cœur des préoccupations des établissements. Ces nouvelles contraintes nous obligent à remettre à plat nos pratiques et nos outils dans le cadre de la formation continue. La révolution du numérique doit également être mieux appréhendée par les établissements. Cela nécessitera un large plan de formation auprès des personnels.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Professionaliser les MFR en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Organisant des réunions thématiques et de mutualisation de pratiques 3 fois dans l'année</li><li>- Assurant un suivi et un accompagnement dans les MFR (à la demande).</li><li>- Mettant en place d'une plateforme collaborative à distance permettant les échanges et la capitalisation des ressources documentaires.</li><li>- Mettant en œuvre de module de FOAD pour les actions du SPRDFOP.</li><li>- Proposant des actions de formation du personnel sur l'acquisition des compétences nécessaires au fonctionnement d'une plateforme numérique.</li></ul>
<b>Partenaires</b>	La région – Le Centre National Pédagogique des MFR – Les organismes de formation cotraitants dans les groupements du SPFR,

## Evaluation/Indicateurs

- L'évaluation du projet se conduira au niveau des MFR sur la mise en place des actions de formations achetées par la région dans le cadre du SPRDFOP. La satisfaction des stagiaires sur la qualité de la formation suivie sera un indicateur de performance intéressant.
- L'évaluation se conduira au niveau du réseau pour la mise en place et la conduite des formations à destination des salariés et la mise en place des modules de FOAD dans les actions du SPRDFOP